



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120572

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 13/12/2021 14H12 C:000040 I:33117
V/REF : 808317
V/Email reçu le Lundi 13/12/2021 à 14H12

SEMCODA
AGENCE DE SAONE ET LOIRE
14, RUE CHARLES DODILLE
CS 50 136
71104 ST REMY

V/REF.IMM. 01611
IMMEUBLE : IMPASSE DES LAURIERS
14/15 IMPASSE DES LAURIERS
10 RUE DE LA BELIERE/IMP.LILAS
71118 ST MARTIN BELLE ROCHE

Feillens, le 20 Décembre 2021

Référence Marché: 2018-PAT-0005-27/19SRPB
LOCALISATION : 15 IMPASSE DES LAURIERS - ST MARTIN BELLE ROCHE-MR/MME MATOS:0620733862
0619548545 - LOGT 1001
MOTIF : INTERVENIR POUR DETARTRAGE DE LA CHAUDIERE
Donneur d'ordre : M. S ARNOLDI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

LE 13 DECEMBRE 2021 A 15H15
DETARTRAGE DE LA CHAUDIERE

LE 14 DECEMBRE 2021 A 15H45
REMISE EN PLACE DU TUYAU DES CONDENSATS

OBSERVATIONS :
DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des débris (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120572

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL00001-Forfait Déplac.Interv.Hors BPU	1	36,09	36,09
2,25	PL00002-Heure(s)Ouvrier Interv.Hors BPU	1	36,09	81,20
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
2,00	DETARTRANT	1	44,96	89,92
TOTAL H.T.				207,21
T.V.A. a 10,00%				20,72
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>227,93</u>

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

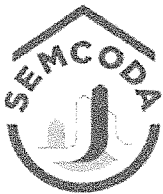
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

**Bon de Commande**

N° : 808317 du 13/12/2021

Pr. 14h12

SEMCODA
AGENCE DE SAONE ET LOIRE
14, rue Charles DODILLE
CS 50136
71104 CHALON SUR SAONE
CEDEX
Tel:03.85.97.00.20

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 Route de Ternant

01570 FEILLENS

Immeuble collectif ☐ Individuel ☒
- 2 ans ☐ Non Conventionné ☐
Fournitures seules ☐
Travaux dits urgents ☐ Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-S2497

Mail: bourgogne@servimo.fr

Référence de la Demande

N°: 614 033 du 13/12/2021

THCLOPP Txv hors contra Plomberie Partie privat. 1

01-EE-2224-ENT-6156310

Marché : M - 2019061702-3

Lieu d'intervention

MME MATOS Nathalie
MR MATOS Jean Pierre
15 IMPASSE DES LAURIERS
71118 ST MARTIN BELLE ROCHE

Téléphone : 06.20.73.38.62 / 06.19.54.85.45

01611-00005-00001-00001 H / Type 4

Date entrée: 01/10/2003

Délai

Date limite exécution : 31/12/2021

Observations

CONTACT LOCATAIRE : 06-20-73-38-62

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Mt récupér.	Qté
PL00001 Forfait de déplacement		1,00
PL03000 DETARTRAGE CHAUDIERE		1,00

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par ARNOLDI Serge le 13/12/2021

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence,**A. DUBOIS**

SERVIMO BOURGOGNE
S.A.S. 550 Route de Ternant - 01570 FEILLENS
Tel 03 85 20 14 00 - Fax 03 85 20 14 00
bourgogne@servimo.fr
R.C.S. BOURG-EN-BRESSE 796 123 030

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE SAONE ET LOIRE

EDN2

1/2

13/12/2021 à 14:11



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEM CODA**

Adresse : **AGENCE DE SAONE ET LOIRE 14, rue Charles DODILLE CS 50136 71104 CHALON SUR SAONE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **15 IMPASSE DES LAURIERS 71118 ST MARTIN BELLE ROCHE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **ST REMY**

le **13/12/2021**

Signature du client ou de son représentant

Mme Nadia DIAF

Direction des Agences

Numéro: 808317